



Dialogue National Inclusif : Le FSD... sous condition



Bakary Togola : Gros poisson ou menu fretin



Comité de Suivi de l'Accord : Le président Ahmed Boutache claque la porte

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Une	Dialogue National Inclusif : Le FSD... sous condition	P.4
Brèves	Les enquêtes du Procureur KASSOGUÉ: Le Maire Adama SANGARÉ interpellé	P.8
	Primature du Mali : La remise du rapport des missions de négociations au Premier Ministre	P.8
	Affaire Bakary Togola : Logiquement la prochaine étape du procureur anticorruption devrait être le PDG de la CMDT Baba Berthé	P.9
	Système éducatif au Mali : Une crise qui arrange ?	P.9
	En un mot : Des personnalités convoquées dans les 72 h	P.10
	Des paysans de Koumantou à propos de Bakary Togola : « À part Dieu, nous ne mettons personne au-dessus de Bakary Togola »	P.10
	Banditisme à Bamako : Des braqueurs mis hors d'état de nuire par le Commissariat de Kalaban Coro	P.10
	Inondation au Mali : Plus de 68 600 personnes touchées dont 20 morts	P.11
	Détournement de dons destinés aux réfugiés : Le ministre Hamadou Konate interpellé	P.11
	Célébration du 22 septembre 2019 : La population de Niono décidée à sortir massivement pour réclamer la réhabilitation imminente de son collecteur et de sa piste principale	P.11
Actualité	Bakary Togola : Gros poisson ou menu fretin	P.13
	Ambassade des USA au Mali : L'Ambassadeur Hankins s'engage à Promouvoir l'Education et la Sécurité dans la Région de Ségou	P.14
	Nouvelle grille tarifaire de l'électricité : Comment EDM met en rogne les industriels	P.15
	Lutte contre la corruption : IBK sous pression des partenaires techniques et financiers	P.17
Politique	Comité de Suivi de l'Accord : Le président Ahmed Boutache claque la porte	P.18
	Dialogue National Inclusif : Le CSDM a tenu un point de presse ce mardi 17 Septembre 2019 en son siège	P.21
	Diarrassouba à la conférence RPM de San : " Pour les élections de 2023, les médiocres n'auront pas leur place"	P.22
	Pour un meilleur suivi de la gouvernance : Les députés décident de descendre sur le terrain !	P.23
	Kidal : L'Amenokal intronisé sans ses camarades du RPM	P.24
Culture & société	Artisanat et tourisme au Mali : Mme la ministre Nina Walet en Russie	P.26
	Zoom sur Hammadoun Dicko (1924-1964) : Le destin brisé d'un homme politique aux dents longues	P.27
International	Naufrage au large des Iles de la Madeleine : Macky SALL et trois de ses ministres sur les lieux	P.28
	Liste noire américaine : La France plaide en faveur du retrait du Soudan	P.28
	Violences xénophobes en Afrique du Sud : Hué au Zimbabwe, Ramaphosa présente ses « excuses »	P.29
Sport	CHAN 2020 : Deux victoires pour les Aigles avant de rallier Nouakchott	P.30
	Un nouveau patron pour la Fédération malienne de football : Un alignement astral heureux a désigné Mamoutou TOURÉ dit «Bavieux»	P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougé

P.8

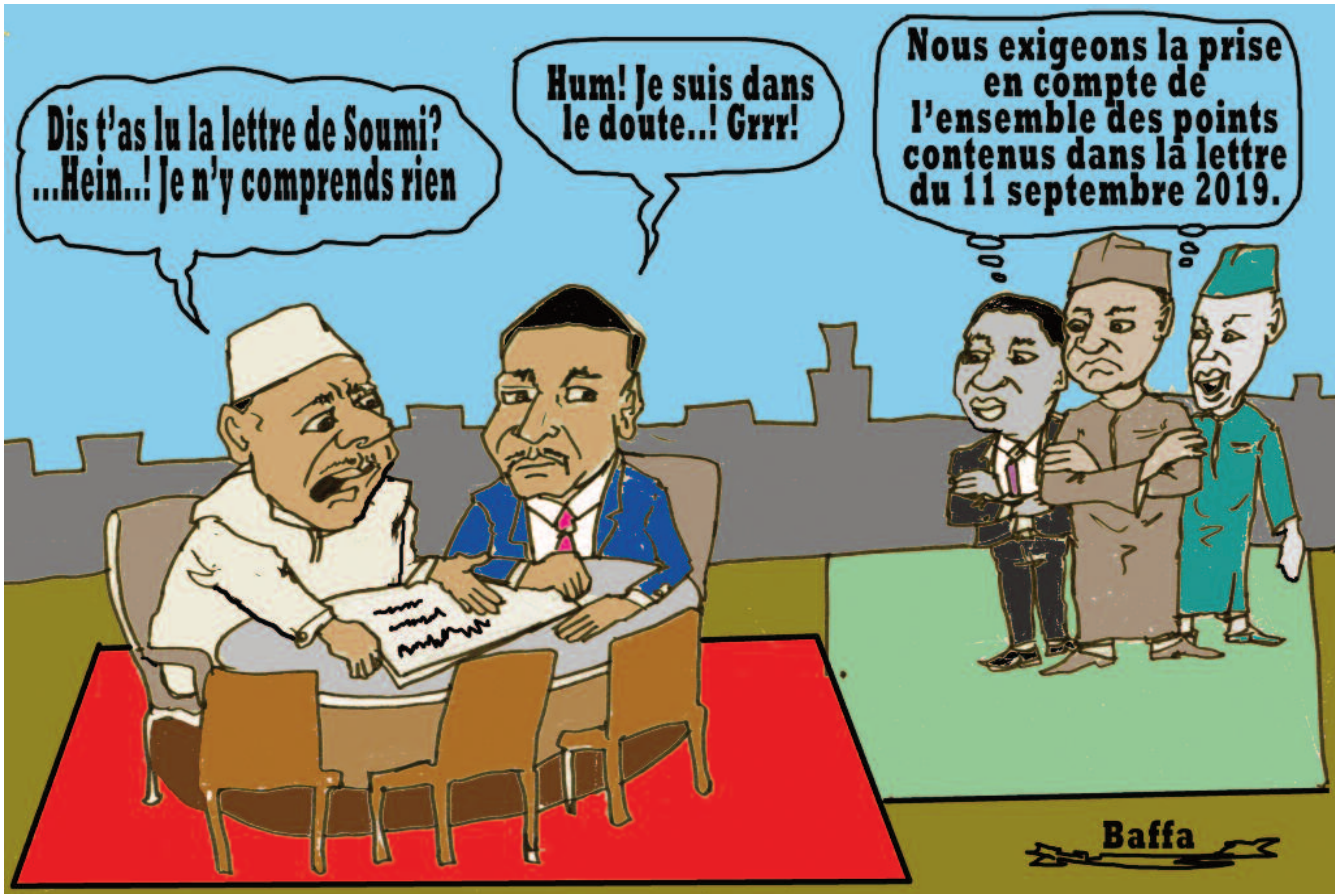


P.15



P.22





Dialogue National Inclusif : Le FSD... sous condition

Depuis le lancement de ce qui était le Dialogue politique inclusif, le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie a émis des réserves sur le projet. L'une des principales réserves au départ a été faite sur la nomination dite unilatérale des membres de l'équipe devant conduire ledit dialogue « en totale violation de ce qui avait été discuté et convenu entre le Président de la république et le Chef de file de l'Opposition politique » lors d'une rencontre qui avait suscité beaucoup d'espoir chez les Maliens. Certes la proposition du FSD de remplacer la dénomination Dialogue politique inclusif (DPI) en Dialogue national inclusif (DNI) a été acceptée par le Chef du Gouvernement, Boubou Cissé, comme annoncé à l'ouverture de l'Atelier de validation des Termes de Référence, le samedi 14 septembre dernier. Cependant de nombreuses autres propositions du FSD - et pas des moindres - sont en suspens et qui conditionnent l'éventuelle participation de ce regroupement politique à ce qu'il considère comme

devant « définir les fondements du nouveau Mali ».

Le FSD, jusqu'à preuve du contraire, ne devrait pas participer au prochain Dialogue National Inclusif initié par le Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita, sous la houlette du Premier ministre Boubou Cissé. En tout cas pas sans « la prise en compte de l'ensemble (des) points » contenus dans la lettre en date du 11 septembre 2019 et adressée par le Président du FSD, Soumaïla Cissé, par ailleurs Chef de file de l'Opposition politique, au Président du Comité d'organisation du Dialogue politique inclusif, devenu Dialogue National Inclusif. Tout en exprimant sa volonté de participer à ce qui devrait être « un libre exercice démocratique hautement participatif qui replace le Peuple au cœur du processus en lui donnant l'opportunité de se parler, de faire le point de la crise multidimensionnelle qui frappe le pays », le FSD se veut intransigeant sur ce qu'il considère comme une exigence non négociable.

Tout en rappelant ce qu'il considère comme des décisions de nature à entamer la confiance entre les parties, notamment la prise de décisions unilatérales quand la consultation avait été un des points d'accord lors de la rencontre entre IBK et Soumaïla Cissé, le FSD exprime néanmoins sa volonté d'apporter sa « contribution au Dialogue National Inclusif ». Cependant, affirme le FSD, cette « contribution » ne devra pas être considéré comme « un blanc-seing pour la suite ». En somme le FSD se veut une opposition constructive qui ne peut se mettre en marge d'un dialogue qui convie toutes les forces vives de la Nation au chevet de Maliba pour lui permettre de se relever. Mais il est indispensable pour lui que des préalables soient respectés pour créer un climat de confiance mutuelle et prévenir un éventuel échec du Dialogue national inclusif parce que des gens viendraient, pêle-mêle, parler de tout et de rien. Ainsi pour le FSD, le Dialogue national inclusif devrait viser les objectifs ci-dessous énumérés :

a) L'émergence d'un État vertueux fait d'exemplarité des dirigeants, de transparence dans la gestion des affaires publiques et de lutte implacable contre la corruption ;

b) La montée effective en puissance des Forces de Défense et de Sécurité à même d'assumer toutes leurs missions sur l'ensemble du territoire national dont l'intégrité est préservée ;

c) Une Nation réconciliée et en paix avec un consensus politique et social sur la mise en application des décisions prises.

Comme on le voit, le FSD vise l'instauration de la bonne Gouvernance, la lutte contre la Corruption et le caractère contraignant des décisions qui sortiraient du Dialogue national inclusif.

Après les objectifs viennent les conditions, des points qui détermineront la participation du FSD au prochain Dialogue National inclusif. En voici la liste exhaustive telle que consignée dans la lettre adressée au Comité d'organisation du DPI.

1- Revenir au concept de Dialogue National Inclusif ;

2- Évaluer l'utilité de tous les participants et allier l'inclusivité à la représentativité dans ce cadre ;

- Éviter, à tous les niveaux, la surreprésentation de l'État qui devrait se limiter strictement à la facilitation logistique, sécuritaire et budgétaire;

- Assurer une stricte parité entre la Majorité gouvernementale et l'Opposition politique incluant le décompte des élus et la stricte application de la loi portant Statut de l'Opposition en République du Mali ;

- Assurer une représentation tripartite et paritaire Société civile-Majorité gouvernementale-Opposition politique à tous les niveaux du Dialogue National Inclusif ;

3- Préciser à l'avance le processus décisionnel qui devrait être sanctionné par une majorité qualifiée des trois-quarts (3/4), à défaut de consensus ;

4- Ouvrir le débat sur les raisons des retards et blocages de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, sur l'applicabilité de certaines de ses dispositions et, le cas échéant, envisager sa relecture ;

5- Ouvrir le débat sur l'opportunité de la révision constitutionnelle en ce moment, en raison, entre autres, de l'absence de l'État à Kidal, de la persistance voire l'aggravation de l'insécurité, de la nécessaire mise en place des règles et mécanismes permettant la transparence des consultations électorales ;

6- Affirmer clairement le caractère exécutoire et contraignant des Résolutions adoptées par le Dialogue National Inclusif ;

7- Mettre en place un Comité de Suivi paritaire indépendant.

Au regard des conditions ci-dessus énumérées, on voit bien que le FSD souhaite une prise en main par le Peuple, à travers la Majorité gouvernementale, l'Opposition politique et la Société civile, de la Gouvernance nationale. Le Dialogue National Inclusif apparaît alors comme une sorte de Conférence nationale dotée de pleins pouvoirs. Le rôle du Gouvernement se réduirait ainsi à la mise en œuvre stricte des Résolutions issues du DNI sous la supervision d'un Comité de Suivi. En somme, puisque le Gouvernement a échoué à tous les niveaux, il appar-

tient désormais au Peuple de tracer les voies qui permettront au Mali de retrouver la paix, la sécurité, la cohésion sociale et le bien-être tant recherchés.

C'est une excellente chose que le FSD contribue au débat national en vue de parvenir à des Termes de Référence qui prennent en charge les principales préoccupations des Maliens. Cependant on peut regretter qu'il exige la prise en charge totale de tous les points inscrits dans sa lettre au Comité d'organisation du désormais Dialogue National Inclusif. Puisqu'il s'agit d'un Dialogue national, le FSD a la possibilité d'y participer en y imposant ses points de vue par la rigueur de l'argumentation. Car l'absence du FSD au Dialogue National Inclusif serait une énorme perte pour la qualité des débats. Mais surtout, le Peuple dont il appelle à la participation responsable pourrait ne pas comprendre le véritable sens de cette absence. Ce serait un gros risque au plan politique compte tenu des échéances électorales qui se profile à l'horizon. Lors de la cérémonie de signature, en 2015 à Bamako, de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, Soumaïla Cissé avait pris le train en marche après avoir failli boycotter l'événement. En sera-t-il de même cette année avec le DNI d'une plus grande portée nationale ? Seule une communication argumentée pourrait pallier ces inconvénients.

■ **Diala Konaté**



Justice Mali Justice

Cet appel à témoins théâtralise la procédure car incriminant les structures étatiques.



Présidence de la République du Mali

IBK à la Biennale de Luanda
La Culture au service de la Paix
Le Président de la République, chef de l'État, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, est arrivé cet après midi à Luanda aux environs de 16h30 heure locale. Il a été accueilli à sa descente d'avion par le ministre des Affaires étrangères angolais. Le président de la République, par ailleurs Champion de l'Union Africaine pour les Arts, la Culture et le Patrimoine, répond ainsi à l'invitation du président angolais Joao Manuel Gonçalves Lourenço, pour prendre part à la première édition de la Biennale de la paix qui se tiendra du 18 au 22 septembre 2019 à Luanda. Bâti sur les sources et ressources pour une culture de la paix, cet important Forum panafricain vise à accroître les campagnes de sensibilisation et consolider la forte mobilisation autour des acquis sur le plan continental sous la devise de l'Union Africaine. La Biennale de Luanda, dont la cérémonie d'ouverture est prévue demain, s'articulera autour de trois axes, à savoir : un Forum des partenaires, un Forum d'idées; un Forum des jeunes; un Forum de femmes et un festival des cultures. Le président de la République est accompagné par le ministre de la Culture et son Conseiller spécial chargé de la Culture. Cellule de communication et des Relations publiques de la Présidence de la République du Mali



Cheick Lepeulh

Cheick Lepeulh à YELEMA " MOUSSA MARA PRÉSIDENT DU MALI EN 2023"

La démission du Gouvernement est une obligation pour une meilleure lutte contre la corruption car Tiébilé Dramé aussi est concerné par le dossier de l'organisation du sommet France Afrique au Mali. Ensemble pour une justice forte.



Bina Sogoba

Accord pour la Paix et la Réconciliation : Le Président du Comité de Suivi de l'Accord, l'ambassadeur Boutache rend le tablier.



Ali Daou

Les beuf sa commence à 1 000 000 fcfa maintenant
Haliniye gnomomè faga Maliky ti toyé



Ammy Baba Cisse

« Le développement de l'affaire Bakary Togola entretient beaucoup d'interrogations et de zones d'ombre. » CNA/BT

Bravo au 5ème arrondissement pour avoir pris notre alerte au sérieux. A Badalabougou, ceux qui n'ont pas de vignette se font garer à côté en attendant.

« Nous prendrons pas de bâton, nous ne prendrons pas des armes. Nous resterons légalistes. » CNA/BT

« Les cotonculteurs dont on reproche le détournement de fonds s'exprimeront demain. Ils diront si leur argent a été détourné ou pas. » CNA

« Bakary Togola exploite plus de 3000 ha et emploie plus de 10.000 personnes. » CNA/BT

« La CNA/BT se battra par tous les moyens légaux pour La Défense du président Bakary Togola. » Coordination des amis de BT

« CNA/BT demande la libération de Bakary Togola... nous voulons qu'il puisse bénéficier d'une bonne justice. » CNA/BT

« Bakary Togola est exemple à suivre, une fierté nationale. » CNA/BT

« Tout le monde est unanime que Bakary Togola a développé la filière du coton. » CNA/BT

Le Pr Clément Dembelé demande à tous ceux qui ont volé l'argent public de le restituer avant que sa plateforme n'arrive à eux.



Malick Konate

Et les 3.5 milliards qui ont disparu à l'hôtel de l'économie et des finances ?

Le sorcier oublie toujours, mais les victimes n'oublent jamais. Je demande à la Plate-forme #PCC de saisir cette occasion du Procureur en déposant une plainte avec preuve et de sortir du folklore. Dites à Clément Dembelé d'arrêter ce cinéma Allah Kama. Qu'il aille déposer sa plainte avec preuve épictout. Qu'il n'oublie pas aussi la liste. Allah Ka KASSOGUE est là. Le Ministre Baber GANO doit rendre le tablier si on se réfère à l'Accord Politique de Gouvernance. Je dis ça et je n'ai rien dit.

C'est le début du commencement. Allah Ka KASSOGUE Na-Na dendén. Allons seulement ! Je suis à l'aéroport déjà... ma caméra est bien placée. Vous n'irez nulle part. C'est déjà bouclé Kpa !

Lutte contre la corruption : Aéroports du Mali : Plus de 2 milliards CFA volatilisés

- 550 dollars US versés, par jour, à MAE (Mali Air Express), dont la convention est résiliée depuis 2013.

- 72,4 millions CFA payés à la société de gardiennage AEROSSEC, sans contrat.

- 711 millions CFA d'écarts de passation de service entre les PDG.

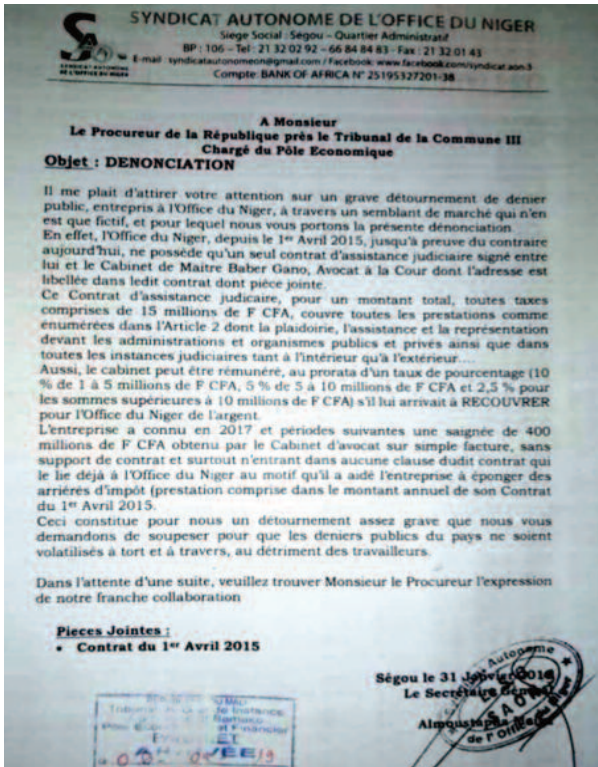
- 891,6 millions CFA de créances non recouvrées.

- 147,6 millions CFA de dépenses fractionnées.

- 60,8 millions CFA, indûment, payés au cabinet de conseil fiscal Siaka Traoré.

Source : Rapport du Vérificateur General #BVG





Lutte contre la corruption : La Pharmacie Populaire du Mali n'a pas pu justifier la distribution de 64000 produits pharmaceutiques d'une valeur de 24,9 millions de FCFA.

Source : Rapport Vérificateur Général

Mamoudou KASSOGUE, le sauveur du régime de Boua choco.

Allah ka KASSOGUE en action !

Amadou Tall



LES PROMESSES ÉLECTORALES NON TENUES DE #IBK : SUITES MAIS ABSOLUMENT PAS FINS ! -

Tromper tout le monde, tout le temps...pas facile de finir bien dans ça. Si l'on ne s'arrête pas à temps dans la course sur les toits, alors on risque un jour de trouver son nom dans une chanson. Un exemple? Allons y pour un exemple:

"I lo IBK, i lo. Boli ban na".

Seuls les oiseaux qui vont droit vers le péril prennent les mises en garde d'amis pour des paroles d'ennemis.

Nous aimons trop le Mali. Et nous ne voulons que du bien pour celui qui est à son volant. Quelle que soit la manière qu'il a utilisée pour y être. IBK a tout promis pour avoir un électorat. Et certains ont voté pour lui. Mais une fois élu, IBK a dit: personne ne m'a fait élire. Même mon parti.

Donc, IBK était, dans sa tête, libre de tout engagement. Mais le retour du bâton commence. Le rythme du tamtam devient endiablé, chauffeur du Mali IBK. La course sur le toit n'est pas un programme.

Vos courtisans, monsieur le président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées, le premier magistrat et l'homme à qui

Kangaba a remis le to et le kala, n'écoutez les courtisans jukbox: l'argent que tu mets dedans, il te le rend en chanson agréable à ton oreille.

À peine sortons nous de la guerres des routes (de Kayes à Gao en passant par Tombouctou, Tabara, Goundam, etc.) promises pour se faire élire mais oubliées, voilà celles des regions créés par vous sur le papier par vous, mais oubliées pour les zones de nègres qui commencent. C'est ainsi que #Bougouni et d'autres ont barré la route hier à minuit. Ils ont passé la nuit là bas. Les autres régions de nègres promises et oubliées risquent de rentrer dans la danse.

C'est une chaîne d'engrenage qui pointe à l'horizon pour vous. Toutes les catégories roulées dans la farine vont suivre. Très grave pour le Mali. Mais pour vous aussi.

Monsieur le président, la seule chose pour laquelle l'international socialiste vous soutient derrière le masque de la communauté internationale est de changer la #CONSTITUTION du Mali. Pour faire de la minorité la majorité. Recréer l'apartheid au Mali.

Mais changer la Constitution, vous échouerez. Et la mafia gauchiste vous abandonnera. Mieux, elle vous livrera.

Si vous voulez la vérité, si vous voulez savoir comment les choses vont se passer, c'est ca: échec et livraison.

Alors monsieur le président, avant qu'il ne soit trop tard, pour vous et pour le Mali, faites marche arrière et retrouvez votre population.

Vous n'avez pas d'ennemis dans ce pays. C'est parce que vous n'avez pas été ce qu'ils attendaient. C'est parce que vous les avez déçus. Profondément déçus.

Mais si vous retourner vers eux sans masque, sans malice comme vous aimez dire, ils vous ouvriront leurs bras.

Il n'est pas encore trop tard. Mais il pourrait l'être.

Mes respects sont à côté.



Jacques Togo



Jacques Togo, serein, avec Sekou Samassa et 18 autres personnes. Et si le bas peuple détenteur de la souveraineté absolue se mettait à combattre ceux qui dirige le monde et les quelques dirigeants corrompus, notre monde connaîtrait en fin la paix, le développement, la justice, l'amour et le bonheur. J'ai signé.

Les enquêtes du Procureur KASSOGUÉ: Le Maire Adama SANGARÉ interpellé



Le Maire du District de Bamako a effectué un saut très discret, lundi 16 courant, au cabinet du Procureur de la Commune III et du Pool économique. Il n'a toutefois pas suivi les traces de Bakary TOGOLA à la Prison centrale. Beaucoup espèrent que ça n'est que partie remise. Les gens sont méchants, c'est connu.

De leur côté, beaucoup commencent à craindre sérieusement (sait-on jamais quand le guèrèguèrè frappe?) que le cabinet du Procureur Mamadou KASSOGUÉ ne finisse par être comme chez le coiffeur : à chacun son tour. Mais sur invitation dans ce cas-là, un jour où un autre. Cela est bien sûr valable pour ceux qui ont eu à gérer les deniers publics et qui ont suscité le doute chez le juge d'avoir confondu leurs 1000 poches avec les caisses de l'Etat.

Comme le Maire du District de Bamako, Adama SANGARÉ, par exemple – qui a suscité des doutes. En effet, l'élu de la Commune III (déjà innocent) a été interpellé par le nouveau Monsieur Propre du Mali, Mamadou KASSOGUÉ, et son équipe pour affaire le concernant – comme ils disent dans leur jargon ésotérique.

Beaucoup d'observateurs avisés ont pensé qu'il s'agissait de malversations foncières liées à son écharpe. «Adaman», comme on dit en CIII, fut en effet dans le temps attaqué, par plus de 3000 individus ligés en association contre lui. Ils l'accusaient de les avoir soulagés de leur lot d'habitation.

Mais c'est le dossier dit du Cinquantenaire (organisé par ATT en 2010 pour célébrer les 50 ans du Mali) que le magistrat accusateur a évoqué. À noter au passage que Adaman est depuis Maire sans élections (Merci, IBK). Le Procureur serait, le cas serait en étude, en phase de passer le client à son collègue instructeur.

Les mauvaises langues commencent à soutenir que l'élu ne serait, dans

Primature du Mali : La remise du rapport des missions de négociations au Premier Ministre



Le Ministre de la Communication, Chargé des relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement, M. Yaya SANGARÉ, a remis le rapport de missions de négociations au Premier Ministre, Dr. Boubou CISSE, ce lundi, 16 septembre 2019. Cette mission a eu lieu du 11 au 13 septembre 2019 dans les régions de Tombouctou, Gao et Ménaka.

La délégation était conduite par le Ministre SANGARÉ, accompagné par ses collègues, Madame Traoré Seynabou DIOP, Ministre des Infrastructures et de l'Équipement, et de M. Oumar Hamadou DICKO, Ministre du Dialogue social, du Travail et de la Fonction publique, M. Haminy Belco MAÏGA, Chef de cabinet du Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, M. Alassane BOCOUM, Conseiller Spécial du Premier Ministre et bien d'autres personnalités.

L'objectif de ces rencontres était de négocier avec des jeunes manifestants sur leurs revendications civiques, citoyennes et pacifiques. Les jeunes avaient manifesté leur mécontentement face à l'extrême dégradation de certaines routes et de la précarité de vie des populations dans ces régions.

Le Premier Ministre a félicité la délégation qu'il a dépêchée pour négocier en son nom et l'a rassurée que toutes les dispositions seront prises afin que les engagements pris au cours de ces missions soient honorés.

cette affaire, que le poisson pilote ou l'appât pour pêcher plus gros. Leurs regards se dirigent, par exemple, vers l'encore nouveau ministre et ex opposant Omar Hamadou DICKO.

Son nouveau mentor, Tiebile DRAMÉ, est lui aussi mentionné beaucoup sur les «journaux» du pari PMU de la chasse aux détourneurs. Jusqu'où iront les filets ? Le cas Bakary TOGOLA a donné le top départ et il défraie la chronique avec fracas depuis. Pour le grand bonheur des frustrés, des aigris et de beaucoup de citoyens ordinaires.

Mais, à quoi joue donc IBK ? Les ministres de l'Accord politique ont-ils été embarqués sur le radeau de la méduse ?

■ Amadou TALL

Affaire Bakary Togola : Logiquement la prochaine étape du procureur anticorruption devrait être le PDG de la CMDT Baba Berthé



Comme j'ai eu à l'expliquer dans mes précédentes publications, le fond dont la gestion incrimine le Président des Producteurs de coton, Bakary Togola, provient du compte de la CMDT qui serait logé à la BIM SA. Il l'appelle le fonds de stabilisation qui est de 40 milliards par an. Ce fond est tiré des bénéfices de la vente du coton et est une forme de fonds de garantie en cas de chute du prix du coton sur le marché international pour permettre de stabiliser le prix auprès des paysans. C'est pour éviter de démotiver les cotonculteurs qui sont habitués à un prix fixe et qui n'ont que faire des hausses et chutes des prix sur les marchés internationaux.

Alors quand le prix du marché est stable ou en hausse, que fait-on de ce fonds ? Dort-il dans les comptes de la CMDT ?

Cela dit, les 15% de ce fonds appelés ristournes sont versés par le PDG de la CMDT à l'UN-SCPC que dirige Bakary Togola, correspondant à environ 1 milliard 500 millions de francs C.F.A par an. C'est le cumul sur 6 ans qui fait 9,5 milliards de FCFA que Bakary Togola doit justifier au pôle économique et financier.

Mais comment le PDG de la CMDT qui est le gestionnaire du fonds de stabilisation a pu continuer à verser à Bakary Togola les RISTOURNES pendant que les premiers fonds alloués ne sont pas justifiés ? La bonne gestion et l'orthodoxie financière recommanderaient à Baba Berthé de ne plus verser un second fonds tant que le premier n'est pas justifié. Mais lui et ses prédécesseurs ont continué à verser l'argent dans le compte de l'union des cotonculteurs à la BNDA.

Alors questions: Pourquoi les PDG, de Modibo Koné à Baba Berthé en passant par Kalifa Sanogo qui se sont succédé à la tête de la CMDT de 2013 à nos jours, ont pu continuer à verser les RISTOURNES à l'UN-SCPC sans justifications préalables ? Sont-ils parmi les 6 autres suspects à poursuivre annoncés par le procureur Kassogué lors de sa dernière conférence de presse ?

Quel rôle ont-ils joué dans ces supposés détournements ?

C'est à cela que les enquêteurs du pôle économique et financier de Ba-

Système éducatif au Mali : Une crise qui arrange ?



« Le malheur des uns fait le bonheur des autres », dit le proverbe. Ceux qui ne veulent pas du système éducatif, car le considérant comme "un instrument de domination assujéti à la culture occidentale, applaudissent ! Ils ont comme preuve ; - preuve qu'ils brandissent -, le projet qu'ils ont fait avorter de "l'éducation sexuelle totale". Par conséquent, tous les moyens sont bons pour "abattre" ce système éducatif assujéti à l'Occident ; assujéti à la culture occidentale.

Bref, les Islamiques intégristes applaudissent !

Voilà une crise scolaire qui fait leur bonheur. Et surtout, ils ne veulent pas qu'une solution soit trouvée à cette crise. Pour eux, cette crise est en quelque sorte "l'arme inespérée" que Dieu leur donne pour abattre ce "système éducatif" qu'ils qualifient de "Diabolique".

Chers Enseignants, l'heure est au choix ! Si vous pensez que le système éducatif est diabolique, alors faites perdurer cette crise pour l'abattre. Mais si vous pensez que ce système éducatif en dépit de ses points faibles, demeure l'instrument de la formation citoyenne de toute la nation (car une nation sans instruction est une nation qui meurt), alors quelques sacrifices "personnels" sont supportables pour mettre fin à cette crise scolaire et ne pas faire périr la nation entière. A vous de choisir ... N'oubliez pas que certains ne veulent pas du tout la fin de la crise scolaire !

Chers Enseignants que grâce vous soit accordée de devenir des enseignants militants, prêts à accepter des sacrifices personnels afin que la Nation Malienne ne périsse pas.

■ **Seri Félix Coulibaly**

mako devraient logiquement s'intéresser à commencer par Baba Berthé, et tous les autres anciens PDG de cette période devraient normalement défiler devant Mamadou Kassogué et ses collègues.

C'est dire que ce premier feuilleton risque d'être long si le réalisateur Malick Coulibaly et son metteur en scène Mamadou Kassogué, en "phase avec l'en haut" ne bâclent pas sciemment la belle série qui passionne déjà l'opinion nationale et internationale.

A suivre.

En un mot : Des personnalités convoquées dans les 72 h



Le président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (Apcam), Bakary Togola, qui vient d'être placé sous mandat de dépôt pour des malversations présumées portant sur plus de 9 milliards de ristournes de la CMDT aux cotonculteurs entre 2013 et 2019, ne serait en réalité que le premier d'une longue série de personnalités qui devraient répondre de leurs actes devant la justice malienne, visiblement déterminée à redorer son blason au vu de la hargne du procureur du Pôle économique et financier contre l'impunité.

C'est donc le branle-bas de combat chez les principaux complices du "paysan-modèle" dans les structures locales de la Confédération des sociétés coopératives des producteurs de coton (C-SCPC) à Kita, Koutiala, Bougouni et Sikasso. Parallèlement, d'autres dossiers devraient évoluer comme ceux des hélicoptères de l'armée cloués au sol, les engrais frelatés, etc. Pour ces affaires, des personnalités politiques et des opérateurs économiques seront entendues par le Pôle économique et financier du Tribunal de grande instance de la Commune III. Les convocations seront lancées ce mardi même... Lire la suite sur Aumali

■ DAK

Des paysans de Koumantou à propos de Bakary Togola : «À part Dieu, nous ne mettons personne au-dessus de Bakary Togola»



Les paysans de plusieurs villages de Koumantou et environnants décident de se mobiliser pour apporter leur soutien sans faille à Bakary Togola.

Plusieurs intervenants expliquent que Bakary Togola se porte à merveille comme s'il était dans son salon à Yirimadio: « notre frère est détenu, à tort ou à raison, nous ne le savons pas. Mais c'est notre collaborateur, c'est lui qui nous assure tout. Si ce n'est Dieu, nous ne mettons rien au-dessus de Bakary Togola. »

Dans leurs échanges, ils estiment que la justice s'en prend à leur président à cause des ristournes que ce dernier s'est battu pour paysans. Leur combat, poursuivent-ils, c'est aussi pour la sauvegarde de ces ristournes dont seul M. Togola est le garant.

Leur colère s'est manifestée aussi dans leur volonté de montrer aux autorités que les paysans constituent une force invincible. Ils envisagent, disent-ils, de fermer toutes les frontières du pays et montrer par la même occasion que les paysans tiennent à leur leader.

Banditisme à Bamako : Des braqueurs mis hors d'état de nuire par le Commissariat de Kalaban Coro

Bravo au commissariat de Kalaban Coro en général et au commissaire Mahamadou Mounkoro et ses hommes en particulier pour l'arrestation des neuf braqueurs nigériens. Ces braqueurs avaient pour mission de braquer les personnes ayant fait des retraits d'argent à la banque. Les apaches que vous voyez sur la photo appartiennent à ses malfrats, ils ont pour mission de suivre les gens avec ses apaches noirs s'ils arrivent à côté de ce dernier ils lui retirent son sac. Deuxièmement si la personne circule avec une voiture ils essayeront de briser la vitre de la voiture afin de s'emparer avec votre argent. Donc faite beaucoup attention lors de vos retraits d'argent à la banque, car



ses gens-là sont des spécialistes à la matière. Nous disons merci au sous-préfet de Kalaban Coro. Au maire de la commune de Kalaban Coro. Demande à la population de dénoncer tout cas de suspicion.

Inondation au Mali : Plus de 68 600 personnes touchées dont 20 morts



Les inondations enregistrées entre mai et le 31 août 2019, ont affecté 68 670 personnes et causé 20 morts selon des sources officielles. Le nombre de personnes touchées pourrait dépasser les prévisions du gouvernement estimant autour de 81 000 la population en cas de fortes pluies.

Selon les données de la direction nationale du développement social rapportées par le bulletin d'information d'Ocha, on dénombre plus de 68 600 sinistrés entre mai et le 31 août 2019 au Mali. Avec environ 24 100 personnes affectées, soit 35 % du total, la région de Tombouctou enregistre le plus grand nombre de sinistrés.

A titre comparatif, en septembre 2018, les inondations avaient touché plus de 130 000 personnes dans le pays et causé 13 décès selon la direction générale de la Protection civile. Les inondations ont entraîné d'importants dégâts matériels ainsi que des pertes de surfaces emblavées et de têtes de bétail. Les évaluations menées dans les zones affectées permettront de quantifier ces différentes pertes.

Des besoins urgents sont identifiés dans les secteurs des abris, des vivres, de la santé, de la nutrition, de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, de la protection et de l'éducation. Les autorités maliennes et les partenaires humanitaires apportent l'assistance aux familles affectées.

Célébration du 22 septembre 2019 : La population de Niono décidée à sortir massivement pour réclamer la réhabilitation imminente de son collecteur et de sa piste principale

Lisons la lettre qui a été déposée sur la table du préfet. «La réhabilitation du collecteur a été promise depuis sous ATT, également le 7km de route bitumée qui traverse la ville de Niono.

L'actuel ministre de l'action humanitaire, un natif de Niono, Hamadou Konaté a aussi promis dans un discours tenu lors du lancement de la campagne présidentielle du RPM devant tous les habitants de Niono. Plusieurs études ont été faites sur ledit collecteur, source d'inondation et autres problèmes de santé publique. Il est également le fief des moustiques, et peut même provoquer le choléra cette année où il a plu considérablement à Niono.

Toutes les onze communes ont promis de prendre part à la manifesta-

Détournement de dons destinés aux réfugiés : Le ministre Hamadou Konate interpellé



Avec ce banditisme, une autre forme d'impunité prend des proportions très inquiétantes. Des Maliens nécessiteux et en situation d'urgence alimentaire voient leurs subsistances détournées sans que personne ne lève le petit doigt.

Au centre du pays, après le conflit intercommunautaire, ce ne sont pas seulement les pseudos terroristes qui tuent les populations. Une autre forme d'orchestration mafieuse est organisée et mise en place dans la discrétion et le silence coupable de certains responsables politiques, administratifs et mêmes militaires. Dans cette contrée du pays, la plupart des Maliens savent ce qui se passe réellement ou furtivement. Les uns défendent les survivants avec vaillance, d'autres se sacrifient pour donner le sourire et la quiétude perdus depuis des années et d'autres encore prennent des armes au risque de leur vie pour assurer leur sécurité. Au moment où tous ces efforts sont consentis pour sauver les rescapés de ce conflit fratricide, des bandits apatrides sucent leur sang avec des malversations criminelles. C'est le cas à Koro où des dons destinés aux réfugiés sont détournés. Cette arnaque à ciel ouvert est organisée par une mafia composée de commerçants et leurs fournisseurs avec des complicités. Leur stratégie est de changer l'emballage des céréales pour les vendre sur le marché. Là où la complicité est très apparente est qu'il existe un mécanisme de suivi au sommet de l'Etat pour la distribution de ces dons destinés aux réfugiés et déplacés internes. Un acte très regrettable, voler des dons destinés à des personnes en situation d'urgence et de précarité, c'est tout de même lamentable et abominable ! Quelle honte ! Des Maliens assassinent alimentaires leurs compatriotes ! La misère de ces personnes démunies doit nous préoccuper. Le ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Hamadou Konaté est donc interpellé pour parer à ces détournements qui n'ont que trop duré.

■ **Boncane Maiga**

tion. Les représentants du mouvement ont d'abord sollicité un dialogue pour la stabilité de la ville. Au cas où un discours tenu il ya 30 ans ne se tienne pas, ils sont décidés à mobiliser tous les paysans du cercle et tous les jeunes pour exiger la réhabilitation du collecteur et de la piste déjà promis il ya plus de 40 ans.

Ensemble donnons un sens à la vie des populations de Niono longtemps méprisés par les autorités.

Porte-parole. Sékou Coulibaly.»

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

Bakary Togola : Gros poisson ou menu fretin



L'arrestation et l'incarcération de Bakary Togola continue à faire couler beaucoup d'encre et de salive. Pour beaucoup, un gros baobab est désormais par terre et le signal est désormais donné pour une lutte implacable contre la corruption. Pour d'autres l'arbre de la chute du président du Conseil d'administration de la confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton du Mali ne doit pas cacher la forêt verdoyante et luxuriante de la corruption au Mali.

A l'examen des faits, il ressort que contrairement aux apparences, Bakary Togola n'est pas un gros poisson mais un menu fretin malgré l'énormité des sommes détournées.

Un menu fretin parce que Togola était d'abord un « collecteur de fonds » qui s'est sans doute très grassement servi au passage mais il n'était ni le cerveau, ni le seul bénéficiaire des détournements ni peut-être même pas le principal bénéficiaire. Des receleurs, tapis dans l'ombre agissant à leurs noms ou en ceux de parents ou employeurs se léchaient aussi les babines. Cela ne signifie pas que Bakary Togola n'est pas responsable. Loin s'en faut surtout que les ministres complices ou initiateurs, les directeurs généraux, les hauts placés ont changé pendant que lui seul restait en poste. C'est ainsi qu'il a pu se retrouver au cœur du système de collecte et de redistribution. Les pauvres paysans, quant à eux, ne voyaient que ce qu'on leur distribuait sans la moindre idée de ce qui leur était dû et en conséquence de

ce qu'une bande de mafieux leur piquait.

L'arbre Bakary Togola ne doit pas cacher la forêt de la grande arnaque. Il est à cet égard symptomatique de constater que ce n'est ni un contrôle interne de la CMDT, ni le Contrôle Général des Services Publics encore moins le Bureau du Vérificateur Général qui a découvert le pot aux roses. C'est, rappelons-le, un ancien employé de Togola, licencié abusivement qui a donné l'alerte. Cette absence de contrôle des services de l'Etat est un signe qui ne trompe pas : Bakary Togola était protégé. En effet, ce que faisait le président de l'APCAM, saison cotonnière après saison cotonnière était connue de tous. Surtout que le bonhomme était grande gueule et m'as-tu vu sur l'étendue de sa fortune. Il avait tout le comportement du

nouveau riche, dû parvenu.

Il reste à savoir qui et qui étaient donc concernés par les ristournes des ristournes des paysans. Des noms commencent à circuler. Il appartiendra à la justice de les dévoiler. Sous l'œil désormais vigilant des maliennes et des maliens.

Le dossier des ristournes n'est qu'un volet des activités illicites de Bakary Togola. Les appels d'offres sur les engrais et autres herbicides constituent un plus gros scandale. Des délinquants à col blanc se partageaient, année après année, ce important pactole fait de délits d'initiés, de produits de mauvaise qualité ou frelatés ou de facturations. Et ils ont connus de tous. Parfois ils se faisaient la guerre comme ces vieux cowboys au moment du partage du butin après la casse d'une banque dans le farwest américain. Voici une piste que le procureur Mamadou Kassogué pourrait utilement explorer.

En attendant des avocats sont commis à une mission difficile, les vrais marabouts et les charlatans de tout acabit consultés. Tout cela est dans la logique des choses. Mais l'entourage de Bakary Togola murmure, que le président IBK, sollicité, aurait conseillé aux parents, amis et associés du célèbre détenu, de constituer des avocats et qu'il ne pourrait éventuellement faire « quelque chose » que plus tard. Quand les projecteurs se seront éteints. Si cela est vrai, ce serait mal apprécier la rancœur des maliens contre les prédateurs de fonds publics. Et ce serait provoquer les démissions du procureur Mamadou Kassogué et du ministre Malick Coulibaly.

■ Moctar Sow



Ambassade des USA au Mali : L'Ambassadeur Hankins s'engage à Promouvoir l'Education et la Sécurité dans la Région de Ségou

Bamako le 16 septembre 2019 - L'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Monsieur Dennis B. Hankins, a visité Ségou les 12 et 13 septembre dernier. Pour cette première visite dans la quatrième région administrative du Mali, l'ambassadeur était accompagné du Directeur de l'USAID, des responsables de l'éducation et de la sécurité de la Mission américaine.

L'Ambassadeur et sa délégation étaient allés s'imprégner de la problématique de l'éducation et de la sécurité dans la région et souligner les principales priorités des États-Unis dans ces domaines. « Cette visite constitue pour nous l'occasion d'acquérir des connaissances de première main sur la région dans un sens économique, politique et sécuritaire. Aussi, de voir si la réaction des partenaires face aux urgences est appropriée, de discuter des opportunités d'investissement parce que pour nous la question de sécurité est toujours liée aux questions de développement, » a déclaré Monsieur Hankins.

A son arrivée à Ségou le 12 septembre, Monsieur Hankins a rencontré le Gouverneur de la région, Monsieur Biramou Sissoko, avec lequel il a réaffirmé l'engagement des États-Unis pour la stabilité et le développement économique de la région. « Les États-Unis vont jouer leur partition de concert avec tous les autres partenaires, mais en fin de compte la solution finale appartient aux Maliens, » a-t-il souligné.

Avec le Maire de la ville, Nouhoum Diarra et ses conseillers, qui lui ont témoigné leur hospitalité en lui remettant la clé de la ville et des cadeaux symboliques, il a souligné le rôle éminent des élus dans la consolidation de la démocratie, et son intérêt pour la réouverture des classes.

Au cours de sa visite au centre de formation militaire de Bapho ainsi que lors de ses entretiens avec le Directeur régional de la Police, Hamada Salia Touré et le Commandant de la légion de gendarmerie de Ségou, Cheick Oumar N'Diaye, l'Ambassadeur a réitéré le soutien des États-Unis pour apporter une ré-



ponse efficace du Mali aux menaces terroristes, notamment par le biais du G5 Sahel. Il a évoqué l'impérieuse nécessité qu'il y avait pour lui de visiter le camp de Bapho qui est appelé à jouer un rôle important dans le processus de DDR.

Lors de ses entretiens avec le Recteur de l'université de Ségou, les partenaires d'exécution des programmes d'éducation de l'USAID et les étudiants de l'université de Ségou, l'Ambassadeur a souligné le rôle clé de l'éducation dans le développement. Il a promis la poursuite des partenariats dans ce domaine, notamment par l'octroi de bourses d'études et de formation. « Je suis très impressionné de voir les progrès accomplis par cette université en 7 ans. Je félicite le Recteur et son équipe. Mes collègues de l'USAID vont travailler avec vous pour trouver des opportunités afin d'aider cette brillante université. »

A une table ronde avec des étudiants de l'université de Ségou sur leurs visions du pays et leurs perspectives en matière de formation et d'emploi, l'Ambassadeur a encouragé ses interlocuteurs à relever les défis et à être compétitifs dans un contexte international. Il s'est dit impressionné par l'engagement, le patriotisme et l'optimisme de ses interlocuteurs. L'Ambassadeur est arrivé au Mali en mars dernier. En six mois de présence au Mali, il a déjà visité quatre régions : Mopti, Tombouctou, Sikasso et Ségou. Au cours de ses différents séjours, il a réaffirmé l'engagement des États-Unis aux côtés du peuple et du gouvernement du Mali pour restaurer la paix et la stabilité, et de fournir une assistance étrangère durable dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé, de l'éducation et de la croissance économique pour renforcer les actions du gouvernement.



Nouvelle grille tarifaire de l'électricité : Comment EDM met en rogne les industriels

Au nom de l'équilibre économique et financier du service public de l'électricité, suite à l'étude sur la restructuration de sa dette conduite par la Banque mondiale, à la demande du Gouvernement, EDM a revu à la hausse ses tarifs de vente de l'électricité, excepté les tarifs de la basse tension (catégorie sociale et normale). Une mesure qui met l'Organisation patronale des industriels du Mali (OPI) dans une colère noire. Et pour cause.

Par une lettre laconique de deux petits paragraphes, en date du 24 juillet 2019, la Commission de Régulation de l'Électricité et de l'Eau (CREE) transmettait au Directeur général de la société Énergie du Mali SA une copie de la Directive portant fixation des tarifs de l'électricité applicables à compter du 1er août 2019. Il s'agit de LA DIRECTIVE N° 19-001/C-CREE DU 23 JUILLET 2019 PORTANT FIXATION DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ APPLICABLES À COMPTER DU 1er AOUT 2019. Ce qui est à l'origine de la levée de boucliers des industriels

de notre pays. Cela pour deux raisons.

L'aberration

La première, c'est que cette mesure viole un accord avec l'UNTM relativement à la réduction des tarifs de l'électricité, de l'eau, du téléphone. Il y a donc une remise en cause d'un acquis syndical qui représente la pire des aberrations que puisse commettre un partenaire social.

La seconde, depuis le mois d'avril (et ça continue de plus belle), la continuité et la qualité du service public de l'électricité laissent fortement à désirer. Ce que CREE reconnaît dans son exposé des faits : "considérant que le secteur de l'électricité connaît de nombreux dysfonctionnements qui affectent la continuité et la qualité du service". Aussi absurde que cela puisse paraître, c'est en plein délestage où les industries tournent au ralenti, entraînant d'importants manques à gagner, en raison de l'incapacité avérée d'EDM à satisfaire la demande

d'électricité que la société doit mettre en application une Directive portant fixation de nouveaux tarifs de l'électricité révisés à la hausse. Ce, quand bien même elle confesse elle-même cette incapacité notable dans son exposé des faits : "considérant que ces dysfonctionnements sont la conséquence d'une forte augmentation de la demande dans un contexte de limitation de l'offre et d'une forte hausse des charges opérationnelles, en particulier des charges de combustibles pour la production de l'électricité".

Une opération louche

Par ailleurs, c'est la CREE elle-même qui donne les arguments mettant à nu la gestion calamiteuse de la société Énergie du Mali SA. Elle dit en effet dans son exposé des faits : "considérant que la mesure la plus importante pour le rétablissement de l'équilibre du secteur de l'électricité est la modification du mix énergétique par l'élimination de la location des

groupes, la réduction de la production thermique nationale, l'augmentation de la production d'énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire et éolienne), et l'accroissement des importations de l'électricité à moindre coût à partir des pays voisins”.

Sans y avoir pris garde, la CREE étale au grand jour une des plus grandes arnaques à son niveau : la location de groupes électrogènes. Sous le prétexte de l'incapacité de EDM de supporter les charges, elle sous-traite à des sociétés créées uniquement pour faire profit dans cette activité très lucrative. Mais, ne s'agit-il pas de sociétés écran ? Ne s'agit-il pas de EDM qui vend l'électricité à EDM par des moyens détournés ? De nombreuses sources répondent par l'affirmative. Une vérification des services compétents s'impose à ce niveau. Selon des sources dignes de foi, le montant de ses dettes s'élevait à 537 millions \$ en mars 2018, un montant prévu pour s'accroître d'environ 350 millions \$, au terme de l'exercice 2018. En août 2019, elle a réglé à hauteur de 90 milliards de francs CFA (153 millions \$), les sommes dues aux principaux fournisseurs d'électricité.

La patate chaude

Au nom de l'équilibre économique et financier du service public de l'électricité, ce sont les usagers qui devraient payer cette dette par le truchement d'une augmentation des tarifs de l'électricité. Parce que, comme le dit la CREE : "que dans ce cadre le Gouvernement du Mali

a apporté un soutien important au secteur à travers l'attribution de subventions pour faire face aux charges d'exploitation et assurer la viabilité économique et financière de la commercialisation de l'énergie électrique par EDM-SA dans le périmètre de sa concession ; Que l'incidence de ce soutien sur les finances publiques est de plus en plus forte ; Considérant que le Gouvernement envisage à l'avenir d'éliminer l'attribution des subventions d'exploitation..." Ainsi, EDM, submergée par ses dettes, veut refiler aux usagers sa patate chaude incognito.

Des impératifs inconciliables

La CREE démasque également EDM par cet exposé : "considérant que l'innovation technique introduite à travers la mise en service des compteurs à prépaiement a eu un impact positif sur la trésorerie de l'opérateur tout en permettant aux clients de mieux maîtriser leurs consommations d'électricité". Contrairement à ce qu'elle prétend, le service à prépaiement n'est pas une innovation au Mali. C'est un vieux projet qui a été volontairement entravé pour des raisons que seuls les responsables de EDM savent. Jusqu'à preuve du contraire, l'obtention d'un compteur prépayé relève du parcours du combattant. La bonne santé de la trésorerie est-elle réellement un souci de l'opérateur ?

En réalité, par cette mesure controversée, il s'agit d'allier deux impératifs : le maintien des pratiques douteuses et la satisfaction des exi-

gences de la Banque mondiale. Pour cela, la CREE édicte :

"Article 1 : Les tarifs de vente de l'électricité sont arrêtés conformément aux grilles tarifaires E1, E2, E3, E4, E5 annexées à la présente Directive

Article 2 : Les tarifs de la basse tension (catégorie sociale et normale) n'ont pas changé et restent maintenus à leur niveau de 2014.

Les tarifs de la moyenne tension (monôme et binôme horaire) et ceux de la première tranche (basse tension) de l'éclairage public sont augmentés de 3,16%, taux calculé en application de la formule d'indexation sur la base de l'IHPC (Indice Harmonisé des Prix à la Consommation)."

En somme, la présente Directive est une violation flagrante de l'article 4 de l'Ordonnance n° 00-019/P-RM du 15 mars 2000 portant création et organisation de la CREE, selon lequel "il est assigné à celle-ci, entre autres missions, de veiller à l'équilibre du secteur, d'assurer le développement des services publics concédés et de défendre les intérêts des usagers". Il est évident que les intérêts des usagers sont ignorés ici.

À cela, il faut ajouter qu'elle foule du pied les recommandations du Livre blanc de l'OPI.

Comment peut-on, dans ces conditions, faire de l'industrie l'un des moteurs du développement, en sachant qu'aucun pays ne se développe sans industrialisation ?

■ PAR BERTIN DAKOUO



The advertisement for malikile.com features a smartphone in the foreground displaying a news article. The article's headline reads "MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER". The background of the ad shows the website's logo "malikile.com" and the tagline "La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !".

Lutte contre la corruption : IBK sous pression des partenaires techniques et financiers

Las des promesses, des effets d'annonce, déclarations d'intention du président malien Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), les Partenaires techniques et financiers (PTF) auraient sommé l'homme de Koulouba à s'engager véritablement dans la lutte contre la corruption pour sauver son pays d'une faillite économique. Malheureusement, dans ce sauve qui peut, le bâton de la lutte anticorruption tombe aveuglement sur la tête du puissant président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM), Bakary Togola.

Placée sous le signe d'une lutte implacable contre la corruption, l'année 2014 s'est déroulée, malgré les plus gros scandales de l'histoire politique de notre pays, comme si de rien n'était. Personne n'a été inquiété pour la sim-

ple raison que les affaires de surfacturation qui ont éclaté au grand jour impliquaient la famille du président Keïta et ses plus proches. Il est allé jusqu'à dire au cours d'une de ses visites au Maroc devant certains de nos compatriotes vivant dans ce pays qu'il ne pouvait pas humilier ceux qui l'ont aidé durant sa traversée du désert ou à conquérir le pouvoir.

Et le peuple malien était obligé de faire le deuil de la lutte contre la corruption déclenchée par l'homme qu'il venait d'élire avec un score confortable (77,66%). Dès lors, des doutes ont été émis sur la capacité d'IBK à lutter efficacement contre la corruption et la délinquance financière. D'ailleurs, il n'a jamais montré pattes blanches sur ce terrain, où il était beaucoup attendu par les Maliens qui l'ont préféré à d'autres, en 2013, pour, dit-on, son sens

élevé de l'État.

Chaque fois que les affaires de détournements de deniers publics éclatent, il intimide le peuple malien pour couvrir sa famille et ses proches. Le dernier en date est celui de l'affaire de l'achat des hélicoptères d'un autre âge pour l'armée.

Au lieu de faire face à ce problème pour tirer les choses au clair, il menace le chef de file de l'opposition Soumaila Cissé en déclarant sur les antennes de l'ORTM, à l'occasion du premier anniversaire de son second mandat, que celui qui a le pantalon troué ne doit pas monter sur l'arbre. Une façon de dire à M. Cissé qu'il n'est pas aussi clean.

Selon des sources concordantes, les partenaires financiers et techniques seraient décidés à fermer le robinet s'il ne s'engage pas véritablement dans la lutte contre la corruption. Dans leur milieu, on attend que l'argent qui a été donné pour le développement du Mali ait pris sa véritable destination.

■ Yoro SOW



Comité de Suivi de l'Accord : Le président Ahmed Boutache claque la porte

La crise multiforme que notre pays vit depuis 2012 s'intensifie de plus en plus. Malgré la présence des partenaires internationaux, le régime du président Ibrahima Boubacar Keita n'arrive pas à résoudre cette crise qui perdure malheureusement.

Malgré la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, plusieurs facteurs continuent d'être des circonstances aggravantes de la situation. En premier lieu, l'angle de gestion de crise par les plus hautes autorités.

Il y a en effet un manque criard de confiance entre les parties signataires dans sa mise en œuvre de l'accord. Tous les partenaires dénoncent des retards ou des blocages ou la mauvaise foi manifeste de toutes les parties.

De sa signature à ce jour, à part la corruption à ciel ouvert entre les parties signataires, rien de concret quant au retour des déplacés, le désarmement, le cantonnement des groupes armés, le retour de l'administration dans toutes les régions du nord, y compris Kidal.

Quant au président Nigérien, il considère Kidal comme une menace pour son pays. Si cette localité, parce qu'elle ne se reconnaît plus partie intégrante du Mali est une menace pour un pays voisin, qu'en est-il de son impact sur le Mali. Une partie du pays où on ne peut se rendre que contre paiement d'une rançon.

Deux mauvaises nouvelles viennent aggraver la crise. D'abord, après la visite de son prési-



dent, le Niger a fini par se retirer du Comité de Suivi de l'Accord (CSA). Puis le président dudit CSA, a annoncé que la réunion initialement prévue pour le lundi 16 septembre, à Kidal, a été annulée. Sans donner plus de détail sur les raisons de cette annulation et avant d'annoncer sa démission de la tête de cette importante instance dans la mise en œuvre de l'accord. (Voir Encadré)

Mécontente, la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) dénonce cette annulation dans un communiqué. « La Coordination des Mouvements de l'Azawad

1. Prends acte et dénonce la décision d'annuler la tenue du CSA à Kidal sur la seule demande de la partie gouvernemental;
2. Demande une réunion urgente et avant toute autre étape avec la communauté internationale et les autres parties de l'accord dans un lieu neutre pour clarifier l'ensemble des questions pendantes notamment la « raison d'Etat impérieuse » qui a motivé l'annulation de la 38ème session du CSA, afin de procéder à une évaluation transparente de la situation actuelle et de la gouvernance de l'accord ;
3. Demande aux organisations et pays membres de la médiation d'observer une stricte neutralité vis à vis des parties, il y va de leur crédibilité ;
4. Rappelle que la situation de la ville de Kidal

comme celle de toutes les autres régions ne saurait être dissociée de la mise en œuvre de l'accord qui prévoit une nouvelle architecture politique et administrative régionale;

5. Rappelle que l'administration de l'Etat (Gouverneur, préfet, sous-préfet et chefs de services techniques) est déployée à Kidal depuis 2017 mais dispose de très peu de ressources ;

6. Déploie l'émergence récente de nouvelles tendances dangereuses de certaines parties à rechercher des voies et moyens pour contourner l'accord, chose qui fait courir un risque grave de déstabilisation durable dans tout le sahel;

7. Condamne le terrorisme et toute autre forme de violence et appelle la communauté internationale à ne pas faire d'amalgame entre le terrorisme et les revendications politiques légitimes des populations ;

8. Enfin, salue les efforts louables déployés par la population de Kidal (femmes, jeunes, chefs de fractions...), le gouverneur et ses collaborateurs, le président de l'autorité intérimaire régionale, les partenaires internationaux (Barkhane, MINUSMA) pour assurer une bonne réussite de ce CSA malheureusement annulé et présente ses excuses à tous pour le désagrément que cela a pu causer...»

Malgré ces difficultés criées haut et fort par tout le monde, le président de la république Ibrahima Boubacar Keita trouve que tout se passe bien et que les avancées dans la mise en œuvre de l'accord sont considérables.

Est-il vraiment informé sur la situation générale du pays comme il a déclaré dans l'interview qu'il a accordée au directeur général de l'ORTM à l'occasion du premier anniversaire de son second mandat?

■ Moctar Sow



BAMAKO, LE 16 SEPTEMBRE 2016**EXCELLENCES, CHERS COLLÈGUES MEMBRES DU CSA,**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à la suite de la décision prise souverainement par le gouvernement de la République du Mali, en raison d'impératifs qui lui sont propres, que la 38^{ème} session statutaire du CSA se tiendra à Bamako et non pas à Kidal, comme initialement prévu et décidé par le CSA, conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord (article 59) et de son règlement intérieur, un des trois acteurs majeurs du processus de mise en œuvre de l'Accord, en l'occurrence, **la CMA**, partie signataire de l'Accord, a publié, ce jour, un communiqué officiel par lequel elle **élève une protestation contre relative l'annulation de la tenue de la 38^{ème} session du CSA à Kidal et introduit une demande pour « la tenue d'une réunion urgente, avant toute autre étape, avec la communauté internationale et les autres parties à l'Accord dans un lieu neutre en vue de clarifier l'ensemble des questions pendantes, notamment la raison d'Etat impérative qui a motivé l'annulation de la 38^{ème} session du CSA ... ».**

Dans sa demande la CMA conditionne, sans ambiguïté aucune, un retour aux activités statutaires ordinaires des organes de mise en œuvre de l'Accord par l'organisation d'une réunion urgente, dans un lieu neutre, avec tous les acteurs de la mise en œuvre de l'Accord.

La condition posée par la CMA implique l'ouverture d'un dialogue avec l'objectif de trouver des solutions consensuelles aux questions en suspens recensées dans le communiqué et, surtout, à l'exigence de tenir une réunion urgente de tous les acteurs de la mise en œuvre de l'Accord, dans un lieu neutre. D'évidence, une telle démarche nécessitera de longs délais et beaucoup d'efforts de la part de tous.

Devant ce sérieux développement, signe avant-coureur d'obstacles non négligeables qui viendront, dans un avenir non lointain, obérer et affaiblir le processus de mise en œuvre de l'Accord qui, au lieu d'être accéléré comme ne cesse de le réclamer la communauté internationale, risque de connaître encore davantage de retard, et ce, à une phase cruciale qui devrait voir lancés les grands, notamment la révision constitutionnelle.

Naturellement, nous ne pouvons que le regretter profondément. Mais, ne nous arrêtons pas aux regrets et constats. Plutôt, agissons tous ensemble, notamment au niveau de la Médiation internationale pour concourir à apaiser les esprits, à dépasser ces difficultés conjoncturelles et à trouver des solutions appropriées de nature à permettre de résoudre ces difficultés passagères et à préserver l'Accord et le Processus de sa mise en œuvre.

D'évidence, une telle entreprise contraint à reporter la 38^{ème} session du CSA jusqu'à ce que les conditions appropriées pour sa tenue et le bon déroulement

de ses travaux soient réunies, d'autant plus que la crise que connaît la Plateforme est toujours en attente d'une solution, les initiatives prises à cet égard n'ayant pas pu aboutir, jusque- là.

Un tel contexte marqué par davantage de complexité des difficultés qui caractérisent le processus de mise en œuvre de l'Accord nécessite sérénité, patience et persévérance dans l'effort afin de passer ce cap qui n'augure pas de jours meilleurs pour l'application de l'Accord menée si patiemment et avec foi et conviction, tout au long de ces cinq dernières années.

Mes chers collègues, les hasards de la carrière que j'ai choisie par vocation, il y'a plus de quarante ans, m'emmènent, prochainement, vers de nouveaux horizons. Pour me consacrer pleinement et entièrement à ma nouvelle mission, je vais devoir tourner la page du Processus de mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, la vie n'étant après tout qu'une somme d'étapes. Cette mission exaltante a été pour moi un grand honneur et un motif de fierté, car, service une cause aussi noble que la paix et la stabilité dans un pays frère, ami et voisin est un privilège rare.

Je me réjouis de vous avoir connus, travaillé avec vous, partagé avec vous des moments difficiles et d'autres non désagréables, et associé mes efforts aux vôtres pour faire progresser la mise en œuvre de l'Accord.

La belle odyssée de la mise en œuvre de l'Accord ne sera pas interrompue ; loin s'en faut. Le chemin qui reste à parcourir ne sera certainement pas sans obstacles, mais le succès est inéluctable. Chers collègues, frères et amis, restez courageux, patients, persévérants et, surtout, animés d'une grande foi, car, il n'y a rien de grand sans une foi qui dure, et même lorsque l'espoir s'estompe, il y'a toujours l'espérance. Mes meilleurs vœux vous accompagnent.

Avec l'expression de mes sincères et meilleurs sentiments.


L'Ambassadeur Ahmed BOUTACHE

Dialogue National Inclusif : Le CSDM a tenu un point de presse ce mardi 17 Septembre 2019 en son siège



Le but était d'informer la diaspora, l'opinion nationale et internationale sur la participation du CSDM à l'atelier de validation des termes de référence du Dialogue Politique inclusif désormais Dialogue National Inclusif.

Au cours du point de presse le président Cherif Mohamed HAÏDARA a souligné le rôle es-

sentiel joué par le CSDM dans l'apaisement du climat politique qui a donné naissance au Dialogue politique Inclusif désormais Dialogue National Inclusif et l'importance de la diaspora malienne dans la vie socio-économique du Mali.

Le Président Cherif Mohamed HAÏDARA appelle la diaspora malienne à prendre part au Dia-



logue National Inclusif qui est un cadre de concertation entre les fils et filles du Mali pour débattre des grandes questions qui minent le Mali.

Le CSDM, dans sa mission de défendre des intérêts de la Diaspora a fait des propositions concrètes.

Le CSDM demande:

1) Une loi inscrite dans la Constitution afin de permettre aux établis à l'étranger d'avoir leurs députés au sein de l'assemblée nationale

2) la création d'une banque d'Investissement avec un capital de 100 à 200 milliards qui favorisera l'environnement entrepreneurial gage de création d'emplois et de lutte contre la fuite des cerveaux,

3) la création d'une usine de fabrication de bazin au Mali pour créer de l'emploi et retenir les 60 à 65 milliards de Fcfa que le Mali débourse pour l'importation du bazin surtout que notre pays est le 1er producteur de coton en Afrique.

4) de changer la politique de gestion des ressources naturelles par exemple Keniéba qui produit une quantité énorme d'or chaque année mais avec un niveau de développement le plus bas,

5) la création d'un code d'Investissement pour la Diaspora afin d'attirer les expatriés à venir investir au Mali et les protéger dans ce processus,

6) de prendre des mesures accompagnatrice sûres pour l'accueil et l'insertion des maliens de la Diaspora après leur retour,

7) de faire participer la Diaspora dans la prise des décisions concernant la gestion du pays.

Le Président Cherif Mohamed HAÏDARA n'a pas manqué de remercier le Président de la République Ibrahim Boubacar Keïta et l'Honorable Soumaïla Cissé d'avoir accepté la médiation du CSDM pour décrire le climat politique soldé par l'accord politique qui a contribué à la création du gouvernement Boubou Cissé et de nous amener là où nous sommes aujourd'hui. Aussi il a remercié les membres du Triumvirat et de tous ceux et celles qui contribuent au dialogue.

Il a rappelé le rôle important de la presse dans tout le processus et a demandé à ce que les autorités donne aux médias toute sa place dans ce dialogue afin qu'elle véhicule l'information vraie.

Le Président Cherif Mohamed HAÏDARA prie pour paix et la cohésion sociale au Mali.

Diarrassouba à la conférence RPM de San : « Pour les élections de 2023, les médiocres n'auront pas leur place »



La confédération Rassemblement pour le Mali (RPM) de la région de Ségou a tenu, le samedi dernier, sa 2e conférence. Elle a été la tribune pour aborder l'actualité du pays, la vie du parti et les perspectives au sein du parti présidentiel.

Délocalisée dans la commune urbaine de San, la conférence s'est déroulée dans la salle de réunion du Centre d'animation pédagogique sous la présidence de l'ancien ministre Abrahamane SYLLA. Il était à la tête d'une forte délégation du bureau politique national du parti comprenant, notamment le ministre Mohamed Ag ERLAF, l'honorable Mamadou DIARRASSOUBA, Mme DIJRE Djénéba DIARRA.

Y étaient également présents le vice-président de la Confédération de Ségou, Boubacar TOURE dit Bou et le Secrétaire général de la section de San, Adama Dessé COULIBALY.

Souhaitant la bienvenue aux délégués et militants venus de tous les cercles de la région de Ségou ainsi qu'aux invités des confédérations de Bamako, de Sikasso et de Mopti, le

vice-président a expliqué le double objectif de la rencontre.

« C'est une occasion pour nous d'évaluer afin de mieux préparer la participation du parti au dialogue et surtout de planifier le renouvellement des structures locales pour un congrès réussi », a précisé M. TOURE, avant d'évoquer la vie du parti en 4e région.

Dans la région de Ségou, le parti se targue être la première force politique. Il comptabilise ainsi 14 députés, 428 élus communaux, dont 33 maires, a déclaré M. Boubacar TOURE. Malgré ce statut honorable, le RPM nage dans des difficultés liées notamment à l'animation irrégulière des structures, au non-paiement des cotisations et surtout à la frustration des militants.

Des problèmes qui laissent perplexes des cadres, à l'image de Bou TOURE, sur la capacité du parti de maintenir cette place en 2021 lors des élections communales.

« Être la 1re force politique est une chose et se maintenir en est une autre », a-t-il lancé en

guise de défi. Le relever passe nécessairement par des engagements et efforts sincères de tous les militants.

« Donc, pour maintenir le cap, j'appelle tous les militants à cet engagement », a exhorté le responsable politique de la confédération de Ségou.

Outre ce point, il a abordé le calendrier de renouvellement des structures de base du RPM en 4e région. La région s'est donné le deadline du 15 novembre pour boucler ces renouvellements en prélude au congrès du parti, a précisé M. TOURE.

Se tenant dans un contexte de fortes revendications pour le pouvoir, au cours de la conférence, le chef de la délégation, Abrahamane SYLLA, a appelé à l'union sacrée autour du président IBK.

« Le problème n'est pas le président de la république, au contraire il se bat de toutes ses forces pour les résoudre. Ainsi, je vous appelle à l'unité, à la cohésion et à l'entente au sein du parti. C'est à l'unisson que nous serons en mesure d'aider IBK dans son combat pour le développement », a plaidé M. SYLLA.

Comme lui, l'honorable Mamadou DIARRASSOUBA pense que le RPM n'échappera pas aux conséquences des problèmes auxquels le président IBK est confronté.

Par ailleurs, connu pour son franc parlé, l'honorable DIARRASSOUBA n'a pas caché ses sentiments sur les prochaines échéances électorales. Selon lui, le RPM n'a pas le choix pour se renforcer, s'il veut réussir les élections à venir parce que la conquête sera très rude, prophétise-t-il. « Pour les élections de 2023, les médiocres n'auront pas leur place », a prévenu l'honorable DIARRASSOUBA. Alors, a-t-il poursuivi, le parti doit se préparer par conséquent, a préconisé le député.

RPM : le congrès attendu en décembre

Au cours de la conférence, le député Mamadou DIARRASSOUBA a annoncé que les renouvellements des bureaux nationaux du parti, des femmes et des jeunes se tiendront en décembre prochain sans plus de précision. À ce congrès, les délégués de 68 sections sont attendus contre 54 sections pour le dernier congrès. À l'issue de cette assise, les militants mettront en place une nouvelle équipe.

■ Par SB



Pour un meilleur suivi de la gouvernance : Les députés décident de descendre sur le terrain !

Dans un souci de veiller sur l'action gouvernementale, les Elus de la Nation changent désormais le fusil d'épaule. Ils mettent le cap sur les visites de terrain pour constater de visu les réalisations de l'exécutif. Les élus membres de la Commission Eau, Energie, Mines l'ont dit lors de la rencontre plaidoyer qu'ils ont eue avec la CN-CIEPA/WASH, le 05 septembre dernier.

■ ■ Mieux vaut voir une seule fois qu'entendre mille fois », a-t-on coutume de dire chez nous. Les députés ont fait leur cet adage en décidant d'investir le terrain pour mieux apprécier l'action gouvernementale. Leur décision fait suite au plaidoyer mené par la Coalition Nationale pour la Campagne Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CN-CIEPA/WASH). Cette organisation de la société civile leader en plaidoyer en matière d'accès des populations à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Leur plaidoyer est d'autant nécessaire que la corruption dans le secteur eau et assainissement va grandissante. Autrement dit les réalisations ne reflè-

tent pas les fonds y investis.

La CN-CIEPA dans le souci de mieux lutter contre la corruption, sollicite l'accompagnement des élus de la Nation.

Le président de la CN-CIEPA a décliné en quelques axes leur lutte qui est de mener des actions de lobbying et de plaidoyer pour l'accès de tous à l'eau potable et l'assainissement, d'influencer les politiques et décideurs afin d'accélérer cet accès.

Les députés étant les représentants du peuple, ils sont investis de certaines missions qui sont entre autres : interpellier les gouvernants sur le vécu des populations, voter des lois et projets de lois au nom de leurs mandants. « Notre venue vers les élus de la Nation s'inscrit dans ce cadre », a déclaré Dounantié Dao.

Par la voie de l'Honorable Bréhima Bérédogo, Président du Réseau des Parlementaires pour l'Eau potable, l'Hygiène et l'Assainissement, les membres de la commission Eau, Énergie Mines, Industrie, Tourisme, s'engagent à descendre sur le terrain afin de constater de visu les réalisations gouvernementales. Il s'agit à travers ces visites de terrain de voir si les fonds investis correspondent aux réalisations

sur le terrain. La question est préoccupante dans la mesure où la plupart des ouvrages sont réalisés sur papier dont la présence physique laisse à désirer. Pour tout dire le terrain fait taire toutes velléités liées à la non réalisation ou mauvaise réalisation d'ouvrages.

Ensuite, l'Honorable N'Doula Thiam, élu en CIV et vice-président de la Commission Eau, Énergie, Mines, Industries, Tourisme, est revenu sur les actions menées par les députés afin de doter la station de pompage d'eau potable de Kabala qui manquait à ses débuts de stations de traitement des déchets. Les partenaires financiers de ladite station ont conditionné leur financement par la réalisation de deux poumons respiratoires afin que la station serve les populations du District. Ces poumons respiratoires ne sont autre chose que la réalisation de deux stations de traitement des eaux sales. Grâce au plaidoyer des députés, ces deux stations seront réalisées. Reste maintenant la sécurisation des sites retenus et les fonds nécessaires à leur réalisation. La visite de terrain s'inscrit dans ce cadre, a ajouté l'honorable Thiam.

La CN-CIEPA est en passe de gagner le combat du ravitaillement des habitants du District de Bamako en eau potable et assainissement avec l'engagement des élus de la Nation à sortir le terrain. Un pas de plus franchi dans la lutte contre la corruption dans le secteur eau et assainissement.

■ **Ambaba de Dissongo**

Kidal : L'Amenokal intronisé sans ses camarades du RPM

Il s'agit peut-être de plusieurs dizaines de personnalités politiques attendues en fin de semaine dernière à Kidal, dans le cadre de l'intronisation de Mohammed Ag Intalla, le député RPM de Tin Essako ayant succédé à son père comme chef traditionnel de l'Adagh. L'événement, qui pourrait n'intervenir que deux fois par siècle, n'aura pas trouvé suffisamment de preneurs dans un monde politique malien pourtant très prompt à la récupération.

En dehors de quelques téméraires comme le président du Groupe parlementaire de l'Adema, Issa Togo, les invités de marque ont majoritairement décliné l'offre de participer à la cérémonie à cause de la terreur de l'insécurité dominante dans la capitale de l'Azawad. En

tout cas, les moyens logistiques ne faisaient guère défaut et les places réquisitionnées dans les avions spécialement mobilisés par la Minusma pour la circonstance sont étonnamment restées vides. De là à penser à une bouderie motivée par la récente altercation entre députés de la majorité et les populations de Kidal autour des symboles de l'Etat...

La pénurie des munitions refait surface chez les FAMAs

Le pays dogon fait encore parler de lui par la violence. Dans la journée du vendredi saint, pendant que les fidèles avaient les yeux rivés sur la grande prière collective, les combat-

tants djihadistes étaient plutôt préoccupés par leurs besoins macabres dans une minuscule contrée non loin de Bandiagara. C'est là que des affrontements très acharnés ont opposé la population à des hommes armés. Les combats, affirment nos sources, ont duré du matin jusqu'au début de la soirée avec au bout un recul forcé des assaillants. C'est l'exploit, à en croire la même source, des chasseurs traditionnels appelés au secours en dernier ressort après que l'armée malienne, campée à quelques kilomètres du rempart, aurait prétexté d'une insuffisance de munitions pour se dérober. De quoi apporter de l'eau au moulin des adeptes de la milice dogon qui manifestaient le même jour dans la capitale pour protester contre la dissolution de Dan Nan Ambassagou, à la suite du ton donné par la population de Koro à coups de slogans très négatifs contre les institutions de la République et les FAMAs.



**MOBICASH
SOMAGEP SA**



**SOCIETE MALIENNE DE GESTION
DE L'EAU POTABLE - S.A.**



SPRIT

**Payez vos factures SOMAGEP SA ou
celles de vos proches avec Mobicash.
Composez *166# option 6 puis 4.**

*Les frais varient de 100 F à 250 FCFA selon le montant de la facture.



Artisanat et tourisme au Mali : Mme la ministre Nina Walet en Russie

La Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, Mme Nina Walet Intalou, a pris part à la 23^{ème} Session de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et à la 62^{ème} réunion de la Commission pour l'Afrique de l'OMT (CAF/OMT) tenues du 9 au 13 Septembre 2019 à Saint-Petersbourg, en Russie.

Elle était accompagnée de son Excellence l'Ambassadeur du Mali en Russie, le Général Tiefing KONATE, de Mme Habibatou SISSOKO, Conseillère Technique, du Directeur National du Tourisme et de l'Hôtellerie, Mr Mamary DIARRA et de Mr Youssouf Dramane KONE, Conseiller à l'Ambassade du Mali en Russie. Mme la Ministre, en prenant la parole a tout d'abord remercié les organisateurs de cette grande retrouvaille des premiers responsables du tourisme au monde et aussi salué la Fédé-

ration de la Russie pour sa disponibilité à abriter cette rencontre.

Elle a rappelé que le Mali devrait abriter cette 62^{ème} réunion de la Commission pour l'Afrique de l'OMT (CAF/OMT) mais selon les organisateurs pour des raisons de sécurité, elle a été délocalisée en Russie, chose que nous regrettons énormément souligne la Ministre. Pour elle, le Mali peut bel et bien organiser cette rencontre de haut niveau, à l'exemple de plusieurs de même taille tenues à Bamako sans aucun incident. L'insécurité est une question internationale, aucun pays de part le monde n'est épargné de cette insécurité, alors nous continuons à nous battre pour que la 62^{ème} réunion de la Commission pour l'Afrique de l'OMT (CAF/OMT) soit tenue au Mali en 2020.

Un grand chapeau pour le soutien indéfectible des pays frères Africains à mon endroit et au Mali tout entier, c'est dans l'union que nous pouvons espérer avancer.

Pendant plusieurs jours, les débats ont été très riches, les premiers responsables et les experts du tourisme ont abordé les vrais problèmes qui freinent ce secteur et comment envisager des solutions, pour sa part notre Ministre et plusieurs de ses homologues Africains ont insisté sur la valorisation du tourisme interne et inter-états africains, chose qu'on arrive toujours pas à mettre en valeur. La Ministre Nina a eu plusieurs rencontres bilatérales avec ses homologues Africains et plusieurs partenaires afin de nouer les relations pouvant nous aider à améliorer notre tourisme. Elle a aussi défendu la résolution faisant de la langue chinoise, une langue officielle de l'OMT.

Des visites des lieux historiques de cette grande Nation ont bouclé ce séjour merveilleux.

Zoom sur Hammadoun Dicko (1924-1964) : Le destin brisé d'un homme politique aux dents longues

Homme politique malien né en 1924 à Diona, Hammadoun Dicko sera lâchement assassiné à Kidal sous le régime de Modibo Keita. Fils d'un chef de village, il étudie à l'école de Douentza puis à Mopti et au Lycée Terrasson de Fougères à Bamako, Hammadoun Dicko poursuit ensuite à l'Ecole normale William Ponty de Dakar. En 1947, Monsieur Dicko est nommé instituteur et il exerce d'abord à Bafoulabé puis à Kolokani.

En 1951, il est élu député sur la liste du Parti progressiste soudanais (PSP) conduite par Fily Dabo Sissoko. Du coup il est le plus jeune député et devient membre de la commission des pensions et de la commission des immunités parlementaires, puis, en 1954, de la commission des territoires d'outre-mer dont il devient secrétaire le 19 janvier 1955. Ainsi il propose que Ségou devienne une commune de plein exercice. En 1956, Hammadoun Dicko, en deuxième position sur la liste du PSP, est réélu député et devient membre de la commission des territoires d'outre-mer même si leur parti est devancé par l'US RDA. Il est nommé secrétaire d'État à l'industrie et au commerce dans le gouvernement de Guy Mollet le 1er février 1956. Le 17 mars 1956, le natif de Diona est nommé secrétaire d'État à la présidence du conseil d'État dans le gouvernement- Guy Mollet, fonction qu'il occupe jusqu'au 13 juin 1957. Du 17 juin au 6 novembre 1957, il devient ensuite secrétaire d'État à la France d'outre-mer dans le gouvernement Maurice Bourges Maunoury et secrétaire d'État à l'Education nationale du 18 novembre 1957 au 14 mai 1958 dans le gouvernement Félix



Amadou Dicko, Fily Dabo Sissoko et Kassoum Touré devant le tribunal populaire siégeant à la Maison du combattant

Gaillard. Après l'indépendance du Mali en 1960, le fidèle compagnon de Fily Dabo Sissoko devient un opposant au président Modibo Keita. Il sera accusé d'être l'un des instigateurs des émeutes de commerçants survenus à Bamako le 20 juillet 1962 qui avaient marché sur le commissariat central de Bamako pour exiger la libération de leur leader. Arrêté quelques heures plus tôt parce qu'il s'opposait à la politique de Modibo Keita, notamment la création du franc malien, il est inculpé pour avoir organisé un complot et commis un attentat contre la sûreté de l'État et déféré avec d'autres opposants devant un tribunal popu-

laire du 24 au 27 septembre 1962. Ainsi le tribunal délibère le 1er octobre et le condamne à la peine de mort. Face à la pression internationale, sa peine sera commuée en une peine de travaux forcés à perpétuité. Il meurt en détention à Kidal le 12 Février 1964, certainement exécuté par le régime de Modibo Keita. Jusque-là personne n'en parle jusqu'en 1991 car les héritiers du premier président ont voulu lui donner une bonne image pour salir le président Moussa Traoré qui a pourtant sauvé les Maliens de la pure barbarie.

■ Sadou Bocoum

WESTERN
UNION

WUSM

MONEY TRANSFER

Naufrage au large des Iles de la Madeleine : Macky SALL et trois de ses ministres sur les lieux

Une pirogue avec à son bord près de 40 personnes a chaviré, lundi dans la soirée, au large de la Corniche Ouest (Dakar), près de l'île de la Madeleine. Un bilan encore provisoire fait état de 4 morts et de 35 rescapés dont 24 Sénégalais et 6 Français. Pour l'heure, la cause exacte du chavirement n'est pas encore déterminée, même si la coïncidence avec les conditions météorologiques



et une éventuelle surcharge peuvent expliquer la terrible situation. Le ministre de l'intérieur, Aly Ngouille NDIAYE s'est rendu sur les lieux de même que ses collègues Aminata Mbengue NDIAYE et Sidiki KABA, après avoir été alertés par le Général SECK, Commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers. Le chef de l'Etat, Macky SALL, s'était égale-

ment rendu à l'embarcadère, pour s'enquérir de la situation. Les différents corps des forces de sécurité sont en alerte après avoir été mobilisées pour sauver ceux qui sont encore sur le site. Selon les dernières informations, les touristes coincés sur l'île vont y passer la nuit avant d'embarquer, le matin, vers 8 heures.

Liste noire américaine : La France plaide en faveur du retrait du Soudan

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a déclaré que la France ferait pression en faveur du retrait du Soudan de la liste noire américaine des « États soutenant le terrorisme », à l'occasion d'une visite à Khartoum lundi. Lors de cette visite, la première du genre de la part d'un haut diplomate français en plus d'une décennie, Jean-Yves Le Drian a également plaidé pour la réintégration du Soudan à la communauté internationale. Le déplacement de Jean-Yves Le Drian intervient alors que le Soudan est entré dans une période de transition, après des décennies d'autoritarisme sous Omar el-Béchir, destitué par l'armée le 11 avril 2019 sous la pression populaire. « Nous allons user de notre influence pour que

le Soudan soit retiré de cette liste » américaine, a indiqué le ministre français lors d'une conférence de presse avec son homologue Asma Mohamed Abdallah, la première femme à tenir ce poste au Soudan. Cela permettrait « une relation nouvelle (du Soudan) avec les institutions financières (...) Les engagements pris, la manière dont l'armée a perçu son rôle pendant cette période, tout cela va dans le sens d'une sortie du Soudan de cette liste », a-t-il répondu à une question de l'AFP sur le sujet.

Reconstruire l'économie

L'inscription depuis des décennies du Soudan sur cette liste et les sanctions américaines imposées pendant 20 ans (1997-2017) ont isolé ce pays et asphyxié son économie. La contestation qui a mené à la destitution de Omar el-Béchir a été déclenchée en décembre 2018 par le triplement du prix du pain. Les États-Unis avaient accusé le Soudan de soutenir des groupes djihadistes –le fondateur du réseau Al-Qaïda, Oussama ben Laden, a vécu à Khartoum entre 1992 et 1996– et de violation des droits humains notamment au Darfour. Jean-Yves Le Drian a également rencontré le



Premier ministre Abdallah Hamdok et le général Abdel Fattah al-Burhane, chef du Conseil souverain, un organe composé à la fois de civils et de militaires, fruit d'un accord âprement négocié entre l'armée et la contestation sur la période de transition. Il a aussi réitéré le soutien de la France à Khartoum face aux défis à venir: reconstruire une économie moribonde et conclure des accords de paix avec les groupes rebelles dans les zones de conflit des États du Darfour, du Kordofan-Sud et du Nil-Bleu.

Violences xénophobes en Afrique du Sud : Hué au Zimbabwe, Ramaphosa présente ses « excuses »

Le président sud-africain a été hué, samedi, lors des obsèques de Robert Mugabe au Zimbabwe après les récentes émeutes dirigées contre des étrangers qui ont secoué l'Afrique du Sud. Il a présenté ses « excuses » en assurant que ses compatriotes n'étaient « pas xénophobes ».

Alors qu'il s'apprêtait à rendre hommage à l'ancien maître du Zimbabwe dans un stade de la capitale Harare, Cyril Ramaphosa a été longuement sifflé et conspué par la foule qui assistait aux obsèques. « Je me tiens ici devant vous comme un frère africain, qui exprime ses regrets et présente ses excuses pour ce qui s'est passé dans mon pays », a lancé le prési-



dent sud-africain, après avoir pu reprendre son discours.

Au début du mois, l'Afrique du Sud a été secouée pendant plusieurs jours par une vague d'émeutes et de pillages dirigées en priorité contre les habitants et les commerces des étrangers, principalement dans sa plus grande ville Johannesburg.

Ces violences, qui ont fait au moins 12 morts, dont une majorité de Sud-Africains, et causé d'importants dégâts, ont profondément choqué sur l'ensemble du continent. L'écho en a été d'autant plus fort à Harare que plusieurs mil-

lions de Zimbabwéens – les statistiques officielles n'existent pas – ont fui la répression et la crise économique qui sévissent dans leur pays pour se réfugier en Afrique du Sud.

« Les Sud-Africains ne sont pas xénophobes »

Nous travaillons très dur pour encourager notre peuple à accueillir toute la population des pays africains.

« Ce qui s'est passé en Afrique du Sud va à l'encontre du principe d'unité du peuple africain pour qui le président Mugabe, Nelson Mandela (...) se sont battus », a indiqué Cyril Ramaphosa.

« Je me tiens ici devant vous (...) pour vous dire que nous travaillons très dur pour encourager notre peuple à accueillir toute la population des pays africains », a-t-il poursuivi, « les Sud-Africains ne sont pas xénophobes, ils n'ont rien contre les citoyens des autres pays ». Première puissance industrielle du continent, l'Afrique du Sud accueille des millions de migrants en quête de paix ou d'emplois.

Dans les townships pauvres, ces étrangers, souvent en situation irrégulière, tiennent de nombreux petits commerces et occupent des emplois sans qualification pour des salaires très bas que refusent la plupart des Sud-Africains.

Nourries par le fort taux de chômage et la pauvreté, les tensions entre communautés y sont vives et vivent régulièrement à l'émeute.





CHAN 2020 : Deux victoires pour les Aigles avant de rallier Nouakchott

Vainqueur de la Guinée Bissau, l'équipe nationale locale du Mali s'est qualifiée pour le dernier tour éliminatoire du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN Cameroun 2020). A cette étape, les Aigles locaux défieront les Mourabitoines de la Mauritanie en vue de la qualification pour la phase finale prévue au Cameroun en 2020.

Absents de la précédente édition du CHAN organisée et remportée par le Maroc, les Aigles locaux veulent se ra-

cheter cette année pour être de la fête au Cameroun. Ce rachat synonyme de pardon à l'endroit des supporters maliens qui ont mal digéré l'élimination de l'an passé passera par une revanche sur la Mauritanie qui s'était interposée sur la route de notre sélection locale. En effet, au dernier tour éliminatoire pour Cameroun 2020, le Mali croise le fer avec la Mauritanie en double confrontation avec match aller dès le samedi 21 septembre prochain à Nouakchott. Pour mieux négocier ce match aller, le sélectionneur Nouhoum Diané a déjà intégré le Centre d'Entraînement de Ka-

bala depuis quelques jours avec une bonne vingtaine de joueurs. A Kabala, en plus des entraînements quotidiens, l'équipe a pu également livrer et remporter deux matches amicaux contre deux clubs de première division à savoir l'Union Sportive des Forces Armées et de Sécurité (Usfas) et le LC BA respectivement battus sur les scores de 3-1 et 3-0.

Une belle revue de troupe pour le technicien malien dont l'effectif disputera aussi quelques matches de la 3e journée du championnat mercredi avant le départ pour la capitale mauritanienne le jeudi 19.

Sur la vingtaine de joueurs, Diané sera amené à en retenir 18 pour le déplacement de Nouakchott.

Un nouveau patron pour la Fédération malienne de football : Un alignement astral heureux a désigné Mamoutou TOURÉ dit «Bavieux»

A 59 ans, trois décennies de foot et une seule tentative, la chance a souri à Mamoutou TOURÉ. Il a été choisi parmi trois candidats pour diriger le CE de Malifoot. Car, ça n'était pas donné d'avance.

Le football du Mali vient de traverser la plus grave crise de sa vie. Une crise multidimensionnelle rare dans son genre : l'impossibilité de s'entendre sur quoique ce soit cinq ans durant, l'arrêt de tout championnat et la violence des mots et des gestes (du sang a été versé) ont fait que le Mali lui aussi a eu droit à un Comité de normalisation à la place de la Fédération. Un Conor qui a vu son mandat se renouveler tellement la mésentente était têtue. Un confrère de la presse spécialisée estime que cela faisait 8 ans que le siège de la Femafoot n'avait pas vu un Comité exécutif l'occuper.

Le football malien, ses supporters, les annonceurs, les agents de joueurs, les vendeuses arachides dans les gradins, les arbitres, les équipes (nationales et autres) et les joueurs maliens (surtout ceux qui pouvaient sortir du pays), les ministres de Sport, etc. ont énormément pâti de cette situation. Les déchirures entre les hommes et les structures étaient profondes.

Mais la chance vient d'être donnée pour vider

la vilaine plaie et surmonter la pente raide et glissante. À travers un homme élu le 29 août 15ème Président de Malifoot, Mamoutou TOURÉ dit Bavieux. Un score loin d'être soviétique : 32 voix, 30 pour Salaha BABY et 0 pour notre confrère Alassane Souleymane. Zéro contestation également.

Un Zorro inespéré ?

Ainsi, de gros espoirs pèsent désormais sur ses épaules depuis ce 29 août (date historique). Un vrai Zorro attendu. Ce fut dur, mais après coup, on se dit que Bavieux ne pouvait que gagner. Tellement les esprits du football ont accompagné sa candidature. Si Alassane Souleymane pouvait être considéré comme un figurant (toujours après coup !), tel n'était pas le cas pour BABY. Un adversaire coriace, teigneux et peu manœuvrable. Un vrai dur à cuire et un commando vétéran dans le foot malien qu'il connaît comme sa poche (on voit combien Bavieux a maigri !). Mais, quand les anges du jeu sont d'un côté, il n'y a rien à faire. Surtout quand l'intéressé a des qualités en plus.

En effet, le faux nonchalant Bavieux ne manque pas d'atouts : né dans la famille dite fondatrice de Bamako (1/7/57), une Licence en sociologie à Berlin (le pays du premier entraîneur des Aigles, Karl), un Master en Audit et

Contrôle gestion, Inspecteur des Finances et DAF inamovible de l'Assemblée Nationale du Mali au moment de son élection.

L'homme a plus de 30 ans de football. Arrivé au sein de la Femafoot en 1994, il va y diriger 5 commissions différentes. Avant d'être Premier vice-président (2013-2017), sous le général de Police Baba DIARRA. Il a fait partie aussi de la Commission Marketing TV de la CAF (Confédération africaine de football).

Vas-y-toi, on sera avec toi

Bavieux est modeste, facile d'accès et consensuel ; qualités qui ont pu jouer face à un BABY jugé belliqueux, épineux d'abord et clivant. Il a pu quelque peu faire peur à certains.

Bavieux était le Vice-président du Real de Bamako, l'un des trois plus grands clubs du Mali (qui sont 4 avec le COB, comme les 3 mousquetaires). Son président, Docteur SOW, lui a dit en résumé: «Moi, j'ai une ambition de 5 ans pour le Real. J'ai été élu pour ça. Vas y toi pour la Fédération, on sera là pour toi ». Première chance. Le Djoliba et le Stade sont vus comme les moteurs de tous les conflits sportifs au Mali. Être du Real, un club 'doux' et de gentleman, cela a pu aider aussi.

Un carnet d'adresses bien fourni

Par ailleurs, Bavieux est un ex très proche collaborateur de IBK au niveau de l'Assemblée Nationale. IBK, qui suivait paraît il le processus en temps réel, fut l'un des tous premiers à le féliciter chaleureusement à son élection. Le même IBK qui a changé le ministère des Sports de patron et a mis à sa tête un membre de la famille fondatrice de Bamako comme lui, un TOURÉ comme lui. C'est tout sauf un handicap.

Le 15ème Président de la Fédération a un carnet d'adresses bien fourni. Il a ses entrées à la CAF, à l'UFOA et même à la FIFA. Dont le président lui a déjà adressé une invitation pour venir le voir au siège. Bavieux va agrandir sa porte d'entrée à Zurich.

Ayant pris fonction le lundi, il se dirigea aussitôt à l'internat des Espoirs pour les encourager. Et le lendemain, ils se sont qualifiés pour U23 Égypte 2019. Un signe ?

■ Amadou TALL





Bélier (21 mars - 19 avril)

Si vous ne lâchez pas du lest, les évènements vous obligeront à reconsidérer votre position dans votre secteur professionnel. Il n'y aura rien de dramatique, mais il vous faudra jouer la carte de la collaboration fructueuse pour avancer concrètement.

Le facteur chance jouera certainement dans vos négociations financières, mais pas seulement. Ne sous-estimez pas vos capacités à faire rentrer de l'argent dans votre escarcelle, car vous serez particulièrement doué dans vos transactions en ce moment.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre regard se portera derrière la ligne d'horizon pour anticiper votre avenir professionnel. En Vierge, Mars préférera vous voir partir à point que courir. Ménagez votre monture comme vos ambitions. Élaborez vos projets avant de les réaliser.

Oubliez les calculs pour prendre du recul. Votre stabilité ne dépendra pas uniquement des rentrées d'argent. Vous aurez l'occasion de vous affranchir des besoins matériels pour revenir à l'essentiel, mais vous garderez quand même un oeil sur vos comptes.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Du renouveau est arrivé dans votre service. Il peut s'agir d'un nouveau collègue ou chef. Une amélioration survient dans les relations professionnelles. Les tâches sont mieux réalisées. Les conditions de travail s'arrangent. De la satisfaction est à venir.

Les dépenses risquent d'être importantes. Elles ne sont pas prévues et motivées par des invitations. Ces frais concernent surtout des coups de coeur. Il peut s'agir d'accessoires ou de vêtements. L'envie de séduire est la cause de ces pulsions d'achats.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Dans votre signe, le Soleil vous donnera de la volonté, du punch pour agir et une sacrée motivation. Ami Cancer, si vous manœuvrez bien, vous disposerez de magnifiques cartes à jouer au travail. Il ne faudra pas hésiter à viser haut et loin...

Pour ne pas compromettre votre équilibre financier, vous allez régler les litiges qui vous opposent à des tiers. Dans un premier temps, vous ne chercherez pas forcément à obtenir gain de cause. En effet, vous souhaitez déjà limiter les dégâts...



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez beaucoup à faire et pas toujours dans des conditions faciles. Vous devrez gérer des urgences et des revirements agaçants. Vous aurez néanmoins un appui de taille avec Mars, au mieux de sa forme pour vous aider à rester motivé professionnellement.

Pluton ne vous laissera rien passer financièrement. Si votre poste de dépenses est trop élevé, il faudra réajuster le tir. Un exercice nécessaire pour redresser la barre si vous avez négligé des paiements ou souscrit un engagement difficile à tenir.



Vierge (23 août - 23 septembre)

À tort ou à raison, vous vous énervez pour un rien. Tâchez de faire preuve de plus de diplomatie et de tact, sinon vous pourriez vous faire des ennemis qui vous empêcheront de mener à bien votre stratégie professionnelle, pourtant si réfléchie.

D'une façon ou d'une autre, avec une Vénus très généreuse de passage dans votre secteur financier, l'argent rentrera sur vos comptes. Peut-être pas de façon spectaculaire, mais ces quelques avantages matériels vous apporteront plus de confort.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous êtes plein de bonne volonté et pouvez aider un collègue. Un nouveau tournant arrive dans votre carrière. Il peut nécessiter une formation. De la satisfaction arrive et elle est méritée. Après des efforts sur des tâches, le réconfort intervient enfin.

Votre générosité a tendance à s'exprimer. Vos achats peuvent passer par les petites attentions faites à l'un de vos proches. Acheter un cadeau ou inviter font partie de vos postes de dépenses. Garder de la trésorerie pour vous reste encore conseillé.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Critique et pointilleux, vous trouverez à redire sur tout... Rien ne correspondra vraiment à vos attentes ou aux promesses qu'on a pu vous faire. Vous passerez la journée à chercher la petite bête, le détail insignifiant sur lequel vous allez vous focaliser.

À cause d'un passif excessivement important, vous ne pourrez pas disposer à votre guise de vos ressources financières. D'ailleurs, vous pourriez entrer dans la catégorie des mauvais payeurs, ou des personnes interdites de chèque, voire de carte bancaire.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

L'énergie Feu vous incitera à aller de l'avant et à vous surpasser, mais le climat actuel vous ramènera les pieds sur terre, face à de nombreuses questions d'ordre pratique qui ne sont pas votre tasse de thé. Mais il faudra absolument passer par là.

L'argent sera un sujet que vous aborderez avec vos proches. Ce sera avant tout pour leur demander conseil, signe que vous n'agirez plus de façon personnelle. Avant vous visiez haut, dorénavant, vous préférerez agir avec méthode pour rafler la mise.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos adversaires seront farouches et la situation risquera à tout moment de tourner à votre désavantage. C'est pourquoi vous devrez avancer avec des pieds de plomb, sans sortir de vos gonds : pour ne pas donner raison à ceux qui vous attaqueront.

Puisqu'il n'y aura aucune planète dans vos secteurs argent, vous allez souffler. Pour remettre de l'ordre dans vos comptes, ayez confiance en Pluton. Faites un audit détaillé de vos charges et abonnements, car du côté des rentrées, rien ne se profilera.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Une activité importante finit par vous épuiser. Vous avez besoin de passer à autre chose. Le désir de quitter la hiérarchie est de plus en plus fort. La journée vous aide à récolter des pistes. Votre motivation est grande et vous fait aller de l'avant.

L'argent peut partir aussi vite qu'il entre. Vos revenus stables ne changent rien. C'est votre gestion de l'argent qui pose problème. Vous n'aimez pas attendre dès qu'un produit vous plaît. Vous craquez facilement sur un vêtement et pouvez le regretter.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous donnerez de l'épaisseur à vos projets. En gommant vos petits défauts, et en surlignant vos grandes qualités, vous parviendrez presque à décrocher la Lune. Ami Poissons, si votre contrat devait bientôt se terminer, il devrait être prolongé.

Aujourd'hui, vous ne taquinerez plus un frère ou une soeur qui se trouve au chômage, bien au contraire. Ami Poissons, sous un Soleil particulièrement clément, vous donnerez un coup de pouce financier à ce membre de votre famille. Très beau geste !

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous